

Pays d'art et d'histoire
du Perche Sarthois



Nogent-le-Bernard

Monument du mois

17 septembre > 17 octobre 2010



Sommaire

1 Présentation générale

3 Le peuplement à Nogent : origines et développement

Des origines obscures

Paroisse et féodalité

La structuration des cadres de vie

6 Les grandes phases de défrichement : l'apport de la toponymie

Les premiers domaines médiévaux

L'accroissement des défrichements

Un morcellement extrême des exploitations

Le stade ultime du recul de la forêt au XIX^e siècle

9 Economie rurale et voies de communication

Le désenclavement du village au XIX^e siècle

Une économie quasi-autarcique

L'impact du réseau ferroviaire

L'inexorable baisse du nombre d'agriculteurs

13 Nogent-le-Bernard sous la Révolution

16 Le bourg

Un village-rue centré sur son église

1831, le village surpeuplé

La création du tramway et l'urbanisation

à l'ouest du village

20 Deux monuments emblématiques de Nogent-le-Bernard

L'église

Le manoir de Haut-Eclair

28 Quelques bâtiments et équipements des XIX^e et XX^e siècles

D'un presbytère à l'autre

Les écoles

Les lavoirs

32 Crédits

Les mots signalés d'un astérisque*
renvoient au lexique en fin de livret.



Nogent-le-Bernard : présentation générale

Nogent-le-Bernard occupe un vaste territoire de 3023 hectares, situé à la limite orientale du département de la Sarthe et de la Région des Pays de La Loire.

La commune bénéficie de nombreux ruisseaux. Presque tous convergent vers l'Orne Saosnoise à la limite des communes de Rouperroux et Saint-Cosme-en-Vairais.

Ce réseau hydrographique donne lieu à de petits vallons dominés par un relief escarpé. Les collines, aujourd'hui encore, largement embocagées*, côtoient de vastes étendues ouvertes, tout

particulièrement au nord-ouest de la commune en direction de la plaine voisine du Saosnois.

Le territoire communal est occupé dans sa partie orientale par la forêt de Goyette, principalement en taillis et en sapinière. Le reste du finage* est exploité en terres agricoles réparties en 27 exploitations, dont 13 professionnelles. Outre ces fermes, l'espace est ponctué d'une multitude de lieux-dits occupés en résidences principales (307 sur 444) ou secondaires (108 sur 444). Ce maillage d'habitations est relié par un réseau de



chemins communaux. Encore très nombreux en 1900, ils ont permis la création d'itinéraires de randonnées pédestres offrant des promenades de grande qualité. Certains constituent une portion du GR 235 pour 9 kilomètres.

Ce réseau est relié au bourg par l'intermédiaire des routes départementales mettant Nogent en communication avec les villages voisins : Bonnétable et Bellou-le-Trichard par la D.60, Saint-Georges-du-Rosay et Saint-Cosme-en-Vairais par la D.85, Saint-Aubin-des-Coudrais par la D. 178. Par ailleurs, la route départementale Mamers-La Ferté-Bernard (D.2), bien qu'excentrée à la limite septentrionale de la commune, favorise notamment la communication de Nogent avec ces deux petites villes. Le bourg s'est étendu au XX^e siècle en raison du modèle pavillonnaire malgré une diminution constante du nombre d'habitants, passé de 1268 habitants en 1946 à 797 en 1999.

Ce phénomène s'inverse depuis dix ans, la population a augmenté progressivement entre 1999 et 2007 pour atteindre désormais 936 habitants.

Parmi ces nouveaux habitants, beaucoup sont des citadins qui travaillent dans les villes voisines, voire au Mans. Ces néo-ruraux sont attirés par la qualité de vie qu'offre Nogent-le-Bernard grâce au maintien de ses services publics, de ses nombreux artisans et commerçants et à la richesse du tissu associatif.

Pigeonnier du manoir de Haut-Eclair.



Le peuplement à Nogent : origines et développement

Des origines obscures

L'occupation humaine du territoire environnant remonte au néolithique (vers - 4000 ans avant J.C.) comme l'indiquent le menhir de Courtevais et le vestige de mégalithe présent en forêt de Bonnétable (Clossay). Sans doute intermittente au cours de ces périodes très reculées, la présence humaine est attestée ensuite au III^e siècle. En témoigne le trésor monétaire composé de pièces de bronze émises sous Dioclétien et découvert en 1845, sous une pierre bordant la route de Bonnétable.

En dehors de ces indices et du vocable Nogent, issu du mot gaulois *novientum* composé de *novios*, nouveau et du suffixe *-entum* désignant à l'époque gauloise les agglomérations nouvelles, rien ne permet de confirmer le peuplement de Nogent avant la période médiévale. En effet, il faut ensuite attendre les premières mentions dans les textes de l'époque mérovingienne pour que se précise le développement de Nogent. La première mention, *locella Noginto*¹ en 616, est issue



Menhir de Courtevais.

des Actes des Evêques du Mans, qui font état d'une *villa* Simpliacio*² en 658. Ce grand domaine agricole pourrait correspondre à Saint-Blacé.

A l'exception de ces mentions imprécises, aucun texte n'éclaire l'histoire de Nogent avant ceux mentionnant l'église en 1096-1125 puis la paroisse en 1216.

(1) Actes des évêques du Mans publié par Busson G. et Ledru A. dans Archives Historiques du Maine, T.II, 1901.

(2) Op. cit. Actus... p192 cité par Julien Melbonne.



Sceau des Bernard,
vitrail, chapelle
Saint-Lyphard,
La Ferté-Bernard.

Paroisse et féodalité

Aussi, le village semble bien se structurer dans le cadre de la paroisse, cadre religieux et administratif, au moment du développement de la féodalité, vers le XI^e siècle. La paroisse de Nogent se développe sous l'impulsion des Bernard, dynastie montante établie aux marches du Maine, à La Ferté, par le Comte du Maine pour contrecarrer les avancées territoriales de ses ambitieux voisins. Les Bernard cherchent donc à étendre leur pouvoir et à développer leur domination sur les terres environnantes au sein des solitudes boisées qui les séparent des terres des seigneurs voisins du Saosnois et du Perche. Ainsi, les Bernard, seigneurs de La Ferté consolident leurs domaines en étendant leur influence sur ces terroirs essentiellement constitués de la forêt de Hallais, continue avec celles de Clossay (Bonnétable) et de Bellême qui forment alors l'immense massif forestier de Perseigne au Moyen-Age. Dans cette perspective, en 1138, Gervais, seigneur de La Ferté, fonde un

monastère dédié à Saint-Nicolas et Saint-Gilles, appelé un peu plus tard, selon Pesche, prieuré de Hallais en raison de sa localisation entre ces deux lieux, à la lisière de la forêt du même nom. Il semble qu'il y ait confusion entre Dehallais et La Salle situés à Nogent-le-Bernard et les lieux du Prieuré et de La Salle, respectivement situés à Bellou-le-Trichard et à La Chapelle-du-Bois. Selon Vallée-Latouche, la chapelle du prieuré n'était pas située au lieu-dit Dehallais à Nogent, mais sur le territoire de Bellou-le-richard dans l'Orne près de la source et sur la rive gauche du ruisseau du Moire, qui sépare les communes de Bellou et de La Chapelle-du-Bois où subsistent les lieux-dits Le Prieuré et La Salle. La présence, au sud de la forêt, sur le territoire de Nogent, de Dehallais et de La Salle est sans doute à l'origine de confusions entretenues par le souvenir de cet établissement religieux éphémère⁽³⁾ à la limite de la

(3) Le prieuré de Hallais est réuni, dès la fin du XII^e ou le début du XIII^e siècle, à l'abbaye de La Pelice de Cherreau, fondation également liée aux Bernard.

forêt qui s'étendait sur ces paroisses. Quoi qu'il en soit, cet établissement religieux est fondé à dessein par les Bernard sur cette frontière territoriale dans le but d'y développer les défrichements alentour et d'y installer de nouveaux sujets. Ces relations privilégiées avec les seigneurs de La Ferté expliquent que les Bernard aient laissé leur nom au village de Nogent auquel il est associé dès 1187.

La structuration des cadres de vie

La seigneurie de paroisse était membre de la baronnie de la Ferté-Bernard par l'intermédiaire de la châtellenie de La Bosse. Elle était le siège d'un bailliage, lieu de juridiction locale jusqu'à sa suppression au profit de la Ferté, en 1573, par l'ordonnance de Roussillon qui limita à un seul siège la juridiction d'une terre seigneuriale. Ceci ne signifie pas pour autant que les seigneurs de la Ferté

avaient alors l'exclusivité de la police et de la justice à Nogent puisque certains lieux, pour des raisons liées aux luttes d'influences féodales indiquées plus haut, dépendaient d'autres seigneuries, et donc relevaient d'autres instances comme Le Petit et Le Grand Saint-Blacé ou le Grand Chansonnay, qui sont liés jusqu'à la Révolution à la seigneurie de L'Étang appartenant à la famille Dubois des Cours. Ainsi, il apparaît que Nogent-le-Bernard, lieu occupé partiellement depuis des millénaires, se développe au cours du Moyen-Age en raison de sa position stratégique à la limite de grands domaines féodaux se constituant vers le XI^e siècle, le Saosnois, Le Perche et Le Fertois.

Carte générale de la France,
dite carte de Cassini. Extrait feuille
n° 63 Alençon, vers 1760.



Le Grand Chansonnay, tour de la grange.

A droite : vestiges de la forêt de Hallais.



Les grandes phases de défrichement : l'apport de la toponymie

Des domaines agricoles se développent peu à peu sur le territoire de Nogent sans que nous puissions en déterminer la chronologie et l'origine précise. Seule la toponymie nous donne quelques indications.

Les premiers domaines médiévaux

A cette image, les lieux Villeneuve, Cherville, Villée, Maulaville, composés de la racine "ville" renvoyant au terme latin *villa* désignant un domaine agricole semblent signaler des lieux très anciennement bâtis. Plus tardivement, au Moyen Âge, mais avec à peu près la même signification, les lieux-dits formés du préfixe "Cour" sont également présents avec Courtevrais⁴ et Courtéan. Comme on l'a dit précédemment, les grands seigneurs favorisent les défrichements en concédant à cens des terres qui

deviennent alors des tenures paysannes ou des tenures* nobles comme les fiefs de Courtenay, la Haute-Porte et Chansonnay dont ils s'assureront la fidélité des détenteurs par le système de la déclaration des hommages, des cens et autres redevances qui leur sont dus. De ce mode de division des domaines, le cadastre de 1835 mentionne pas moins de huit zones dans le bourg ou à proximité immédiate, appelées censives*. Cette appellation renvoie à la redevance -le cens- auquel cette concession est assortie à sa création, et qui sera immuable jusqu'à sa suppression à la Révolution. La localisation de ces censives dans le périmètre autour de l'église semble signaler la volonté de lotissement du bourg à l'époque médiévale.

(4) Ecrit en 1590 Coutevrais, mention Archives départementales de la Sarthe, H 1271, cité par Vallée-Latouche.

Néanmoins, si certaines censives sont partiellement bâties en 1835, d'autres sont encore uniquement des terres agricoles.

L'accroissement des défrichements

L'intensification des défrichements aux XI^e-XIII^e siècles, associée à l'augmentation générale de la population, est significative si l'on considère les nombreux lieux-dits actuels formés avec les suffixes -erie ou -ière, révélateurs de ce phénomène, à l'image de la Mouchetière, La Cocardière, La Répucellerie, La Viennerie, etc.

Nombre de ces domaines agricoles vont se trouver à leur tour divisés au fur et à mesure des partages et de l'augmentation de la population pour former des exploitations distinctes ; les plus importantes

moulin de Courtéan ou Villée, et Vieux-Villée.

Un morcellement extrême des exploitations

Certains domaines connaissent au fil du temps un morcellement extrême qui aboutit à la constitution d'ensembles à cours communes, sortes de gros hameaux composés de plusieurs maisons ainsi que de bâtiments, de cours et parfois de mares partagés entre plusieurs propriétaires. Dans ce cas, les terres dépendantes de chaque exploitation sont réduites à la portion congrue, d'où une occupation de ces sites par des personnes veuves ou par de petits artisans aux revenus complémentaires. Ce phénomène est perceptible sur le site de La Répucellerie ; en 1835, il compte sept maisons complétées de bâtiments et



Extrait cadastral La Répucellerie, 1835, Archives départementales de la Sarthe, PC 223. A droite : ancienne ferme de Cherville.

conserveront des contours bien définis. Ces partages ont donné lieu à la création de nouveaux toponymes formés sur la base du nom d'origine auquel est associé un adjectif "petit, haut, vieux" à l'image des Haut-Courtéan, Bas-Courtéan et le

de cours communes. Cette division au fil du temps entraîne la création à proximité d'un second ensemble de bâtiments ; cet éclatement du hameau, assez fréquent à Nogent, peut expliquer ici la transformation du toponyme

la Pucellerie en Repucellerie. Ainsi, outre les métairies indiquées au nombre de quatorze fermes principales, Pesche mentionne cent cinquante bordages* qu'il qualifie pour certains, et sans doute en raison de leur taille très réduite, de closieries* et de maisonnies*. Cette forme de développement atteint son paroxysme au XIX^e siècle lorsque la population culmine à 3020 habitants en 1831 ; dans cette période Pesche signale 456 habitants dans le bourg répartis dans 102 habitations; le reste, soit 2564 habitants répartis dans les écarts comprenant 30 principaux hameaux parmi lesquels les plus importants sont ceux des Tourneries devenues aujourd'hui Les Tonneries, Les Boulleux devenus Les Boulleaux, Bellessard, etc.

Le stade ultime du recul de la forêt au XIX^e siècle

Dans ces conditions, on comprend aisément que la forêt de Hallais se réduise progressivement ; au début du XIX^e siècle, elle ne compte plus selon Pesche, que 360 arpents*, soit 238 hectares, répartis majoritairement sur la

commune de Nogent, le reste étant situé sur la commune voisine de Pouvrai.

Avec l'exode rural amorcé dans la seconde moitié du XIX^e siècle et amplifié au XX^e siècle, la culture des plus mauvaises terres est abandonnée ; c'est particulièrement le cas aux abords de la forêt de Goyette qui compte actuellement 275 hectares. Cependant, la nature du bois a quelque peu changé ; si le bois taillis domine toujours, il est davantage associé aux résineux qu'en 1835.

Depuis 1835, ce phénomène a entraîné la disparition d'un grand nombre de lieux-dits comme La Huardière, Beaufougère, Le Rebulet, Coutermont, Le Gage, ce qui fait dire aux anciens de Nogent : "où qu'on habite à Nogent, on connaît des lieux qui ont disparu au XX^e siècle". Ces suppressions d'habitations sont désormais suspendues.

Les bâtiments des hameaux ont souvent été réunis en un nombre moindre de propriétés ; c'est le cas de la Jouardièrre ou des Tonneries.



Goyette, couronnement de la tour avant et après modification.



Economie rurale et voies de communication

Le désenclavement du village au XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, la commune bénéficie de l'amélioration progressive des voies de communication. En effet si Pesche signale encore à la fin des années 1820 que "la rue Basse est constamment humide et boueuse en hiver", le réseau s'améliore grâce à un meilleur entretien et à la rectification des tracés de certains chemins en relation avec la création des routes départementales.

La voie communale de Landormière est en grande partie créée pour favoriser la liaison avec la route départementale Mamers-La Ferté-Bernard réalisée dans les années 1830 en lisière de la forêt de Goyette. Bien que située à environ cinq kilomètres du bourg, cette route permet le désenclavement de Nogent. En outre, elle favorise la création de nouvelles habitations dont les toponymes -Simplon, Magenta, Solférino- renvoient directement aux

campagnes militaires et aux batailles napoléoniennes où s'illustrèrent les Tascher, propriétaires, demeurant au château de Pouvrai. C'est également à la faveur de cette route que Goyette devient une propriété importante de la commune. Le lieu appartient en 1835 comme la forêt à Louis Marie d'Aumont, duc de Villequier. En 1850, son nouveau propriétaire Jacques Aiguinet déclare la construction d'une nouvelle maison ; il s'agit peut-être de la maison voisine du petit manoir. Ce dernier est connu dans la mémoire locale pour être l'œuvre de Georges Delante, descendant de la famille Aiguinet par sa mère et propriétaire de Goyette en 1882. Georges Delante, libre penseur, est avocat à Paris et maire de Nogent, fonction qu'il occupe de 1881 à 1912. Il se fait construire un petit manoir de style éclectique* qui se distingue par sa tour dominant le paysage environnant ; la tour porte la date de 1897.



Châtaignier mort en limite des communes de Nogent-le-Bernard et Pouvrai.



Simplon, au temps du café de la veuve Blin.

Une économie quasi-autarcique

Jusque-là, l'activité de Nogent est quasiment autarcique, à l'exception de la fabrication des toiles de chanvre réalisées par les tisserands locaux et vendues principalement à La Ferté-Bernard, Saint-Cosme-en-Vairais et Bonnétable. Si les fileuses et les tisserands sont très nombreux en 1841, ces métiers liés à la transformation du chanvre ont totalement disparu au début du XX^e siècle. L'artisanat de la terre cuite de construction, tuiles, briques et pavés, est ancien à Nogent où une tuilerie est mentionnée dès 1592 à Dehalais. Elle se développe sans doute de manière partielle et temporaire grâce à la proximité de la forêt de Hallais qui offre le combustible et grâce à un sol argileux favorable. Cette fabrication se développe avec les besoins en matériaux de construction. Aussi en 1835, deux fours à tuiles sont déclarés au cadastre, à la Basse Tuilerie et à La Petite Holière. Après l'abandon de l'activité sur le site de la Holière où est encore mentionné un ancien fourneau en 1835, elle se maintient à La Petite Holière et à La Basse Tuilerie

où un four existe en 1835 avant d'être démolé en 1850⁵, au profit de la construction, la même année, d'un second four dans le Champ de La Grange à la Petite Holière. Celui-ci est déclaré démolé en 1884 avant la disparition du four antérieur en 1900. Ces deux sites sont exploités en 1835 par la Famille Ligot pendant toute cette période. Nous ne connaissons pas l'étendue des débouchés de la production, mais il est probable qu'ils soient très localisés pour ses productions très courantes dans la région, à l'exception des produits de qualité plus exceptionnelle comme les pavés que Pesche indique comme des produits recherchés, surtout pour les fours. Ces productions ne survivent pas à la révolution industrielle. Celle-ci favorise, grâce à la création du chemin de fer, la diffusion à grande échelle de produits manufacturés qui vont concurrencer les petites briqueteries locales incapables de s'adapter. Toutefois, le train va avoir un impact positif sur le désenclavement du village.

L'impact du réseau ferroviaire

Le second réseau de tramway de la Sarthe, déclaré d'utilité publique en 1895, relie Le Mans à Mamers et dessert Nogent de 1897 à 1947. Cette ligne ouvre de nouveaux horizons

(5) Le four de La Basse Tuilerie est indiqué, au cadastre, démolé en 1850, en même temps que la construction de celui de La Petite Holière; l'ensemble est déclaré en 1863.

aux Nogentais, car elle permet de rejoindre d'autres lignes départementales comme celle du Mamers - Saint-Calais à Bonnétable, mais aussi le réseau national par la ligne Paris-Le Mans grâce à la station de la Détourbe. Cet arrêt se trouve à 2,7 km de la station de Nogent sur la commune de Rouperroux-le-Coquet, soit 8 mn de trajet ; de là, le voyageur peut se rendre à La Ferté-Bernard en empruntant la ligne de tramway La Détourbe⁶-La Ferté-Bernard ouverte en 1898 et rejoindre Paris. Ainsi, le tramway favorise le déplacement des habitants et le commerce local ; les paysans peuvent désormais



Place de la gare actuelle, l'arrivée du tramway.

exporter facilement leurs productions : la vente des pommes à cidre est alors particulièrement florissante. L'activité de nourrice profite également de cette facilité de transport ; ainsi en 1906, on dénombre 68 nourrissons, essentiellement originaires de Paris ou de la banlieue parisienne, placés dans des familles de Nogent. Sept nourrices sont d'ailleurs officiellement déclarées, cinq exercent dans les gros hameaux de La Banos, Le Tuyau Rond, la Répucellerie,

Les Boulleaux, La Jouardière et les deux autres dans le bourg ; d'autres accueillent des enfants sans être déclarées pour compléter les revenus du foyer. Dans le bourg, les boutiques se multiplient, on compte en 1906⁷ pas moins d'une quarantaine de professions différentes parmi les habitants du bourg et des métiers plus rares dans les villages ; parmi eux, un ferblantier et un horloger. Les artisans du bâtiment comme les métiers de bouche sont les plus nombreux ; suivent les artisans du textile comme les tailleurs d'habits, les couturières et des ouvrières en robes. À ce titre, il faut signaler la présence d'un matelassier, d'un chiffonnier, et d'un marchand de toile, rue des Josepheries. Enfin, de nombreuses professions sont liées à l'exploitation agricole et forestière ; il y a encore six meuniers, deux grainetiers, un bouilleur de cru, un hongreur, ancêtre du vétérinaire et un marchand de bois qui emploie un tireur de pierres, un fendeur de lattes et un charretier.

L'inexorable baisse du nombre d'agriculteurs

Néanmoins en 1906, la profession qui domine encore est celle des cultivateurs, répertoriés au nombre de 264 comme patrons cultivateurs. À ces

(6) La station de La Détourbe est située en pleine campagne sur la commune de Rouperroux-le-Coquet.

(7) Archives départementales de la Sarthe, dénombrement 6 M143.

exploitants agricoles s'ajoutent 173 personnes déclarées comme journaliers, employés cultivateurs ou aides de culture auxquels il faudrait sans doute ajouter nombre de domestiques. L'activité agricole est indissociable de celle des moulins.

Signalés au nombre de dix moulins à farine par Pesche, six sont encore en activité en 1906. Il s'agit de ceux de La Fontaine, de Villée, de Courtéan, de Haloppe, de l'Etang et du Moulin Neuf. Les moulins de La Croix, du Houx, de la Moussaye, de Trinne ont déjà stoppé leur activité. Les derniers, Haloppe et le moulin de l'Etang s'arrêtent définitivement vers la fin des années 1960.

En 1906, le moulin de Villée est déjà transformé en laiterie pour le compte de la compagnie laitière parisienne des Frères Hauser, également propriétaire de la laiterie de La Ferté-Bernard. Cette laiterie, dont l'écrémeuse fonctionne grâce à une turbine, cesse son activité en 1939, notamment en raison du manque d'énergie hydraulique à certaine période de l'année. Le moulin neuf est reconverti en 1912 en usine de production électrique par la Société Anonyme Electrique qui alimente treize lampes, plus

la mairie-école avant le début de l'électrification rurale dans les années 1930. Le dernier poste d'écart électrifié est L'Augerie en 1962 (7 foyers).

Dans le courant du XX^e siècle, le nombre d'agriculteurs diminue progressivement ; il y a encore cent cinquante exploitations de plus de 4 ha recensées en 1943 ; c'est la mécanisation de l'après-guerre qui scellera le déclin inexorable du nombre d'agriculteurs pour atteindre seulement treize exploitations professionnelles. Ce phénomène s'accompagne d'une baisse de la population qui passe de 1268 habitants en 1946 à 699 en 1982.

Si Nogent connaît une certaine attractivité depuis les années 1990, la population active est constituée de nombreux "rurbains" dont la vie est rythmée par les migrations pendulaires grâce à l'automobile. Aujourd'hui les habitants travaillant dans la commune ne représentent que 23,5 % des actifs, les 76,5 % restants sont salariés pour la plupart dans le département de La Sarthe (62,1%), surtout dans l'industrie à Saint-Cosme et La Ferté-Bernard ou les services. Le principal employeur de Nogent est l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Delante qui compte actuellement 46 salariés pour 37,8 emplois à temps plein.

Le Moulin de Villée
au temps de la laiterie.



Jeune chouan combattant.

Nogent-le-Bernard sous la Révolution

A Nogent, comme dans l'ensemble du monde rural, la Révolution fut plus subie que souhaitée. Dans ce bourg tranquille, il est fort douteux que les idées nouvelles, propagées dans les cénacles parisiens, aient eu quelque impact sur une population routinière, peu revendicative et loin d'imaginer l'ampleur des bouleversements à venir. Le premier fut celui de l'abandon des droits féodaux, le 4 août 1789 ; de ce jour, François de Sallet, le châtelain de Haut-Eclair, résignait toutes ses prérogatives sur sa seigneurie qui, de paroisse se transformait en commune avec, grande nouveauté, un maire à sa tête. Louis Gouillet inaugura la liste. À l'intérieur du département, entité nouvelle, s'organisa un cadre administratif avec des districts, rassemblant chacun

plusieurs cantons. Nogent aura le privilège d'être l'un d'eux et sera le chef-lieu auquel seront rattachés les bourgs de Courcival, Rouperroux, Saint-Georges-du-Rosay, Dehault et La Chapelle-du-Bois.

Les débuts de la Révolution laissent planer de grandes espérances, mais très vite les nuages s'amoncellent. Le 12 juillet 1790 en effet, a été votée la Constitution civile du clergé qui crée une Eglise gérée par l'Etat et ne relevant plus du pape, mesure inacceptable pour la majorité des prêtres. Le curé de Nogent, Jarret de La Mairie, refuse de reconnaître la constitution, ce qui l'oblige à quitter sa cure. Comme nombre de ses confrères, il entre en clandestinité, soutenu par l'immense majorité de ses paroissiens. Répression des



autorités, résistance de la population : de ce moment, le pays est coupé en deux par la querelle religieuse.

Autre cause d'exaspération : les paysans voient les bourgeois des villes s'appropriier les terres confisquées à l'Eglise tandis qu'ils s'insurgent contre les réquisitions et les enrôlements forcés. L'abandon de la monnaie métallique (remplacée par des assignats sans valeur) et l'augmentation continuelle des impôts finit par les éloigner du gouvernement républicain. La levée en masse, décrétée en février 1793 est le détonateur d'une explosion générale de mécontentement d'où émerge une contre-révolution surtout personnifiée, dans nos régions, par la chouannerie qui, jusqu'en 1800 va embraser tout l'Ouest.

La campagne nogentaise, ainsi que le bourg, recelait nombre de chouans, commandés sur le terrain par les nommés Chrétien, Bourdin et Bignon. Mais les têtes pensantes en étaient les filles du châtelain de Haut-Eclair, Henriette et Louise de Sallet, et surtout, le notaire Manguin, à un moment premier magistrat de la commune. Tout ce monde évoluait comme des poissons dans l'eau au milieu d'une population acquise.

Le pouvoir révolutionnaire n'était représenté que par un commissaire exécutif, en la personne de Louis Poirier, isolé et aux moyens limités dont peu se souciaient. Nogent put ainsi traverser la Révolution sans drame majeur, nonobstant la misère généralisée qui, en cette tragique période, s'abattit sur le pays.



Paysan payant l'impôt.
© B.N.F



Le bourg

En l'absence de plan antérieur au cadastre de 1835, nous connaissons mal le bourg avant le XIX^e siècle; seules quelques mentions éparses nous permettent d'envisager son développement progressif à partir du Moyen-Age, parallèlement à la mise en valeur des terroirs. Il s'organise autour de l'église Saint-Jouin, attestée dans les années 1096-1125 et du cimetière qui la borde à l'est et au nord jusqu'à son déplacement en 1836, lorsqu'il est transféré à l'extérieur du bourg, à l'intersection du chemin des Brosses et de la route de Contres jusqu'en 1912 où il est à nouveau déplacé, sur la route de Saint-Georges à son emplacement actuel.

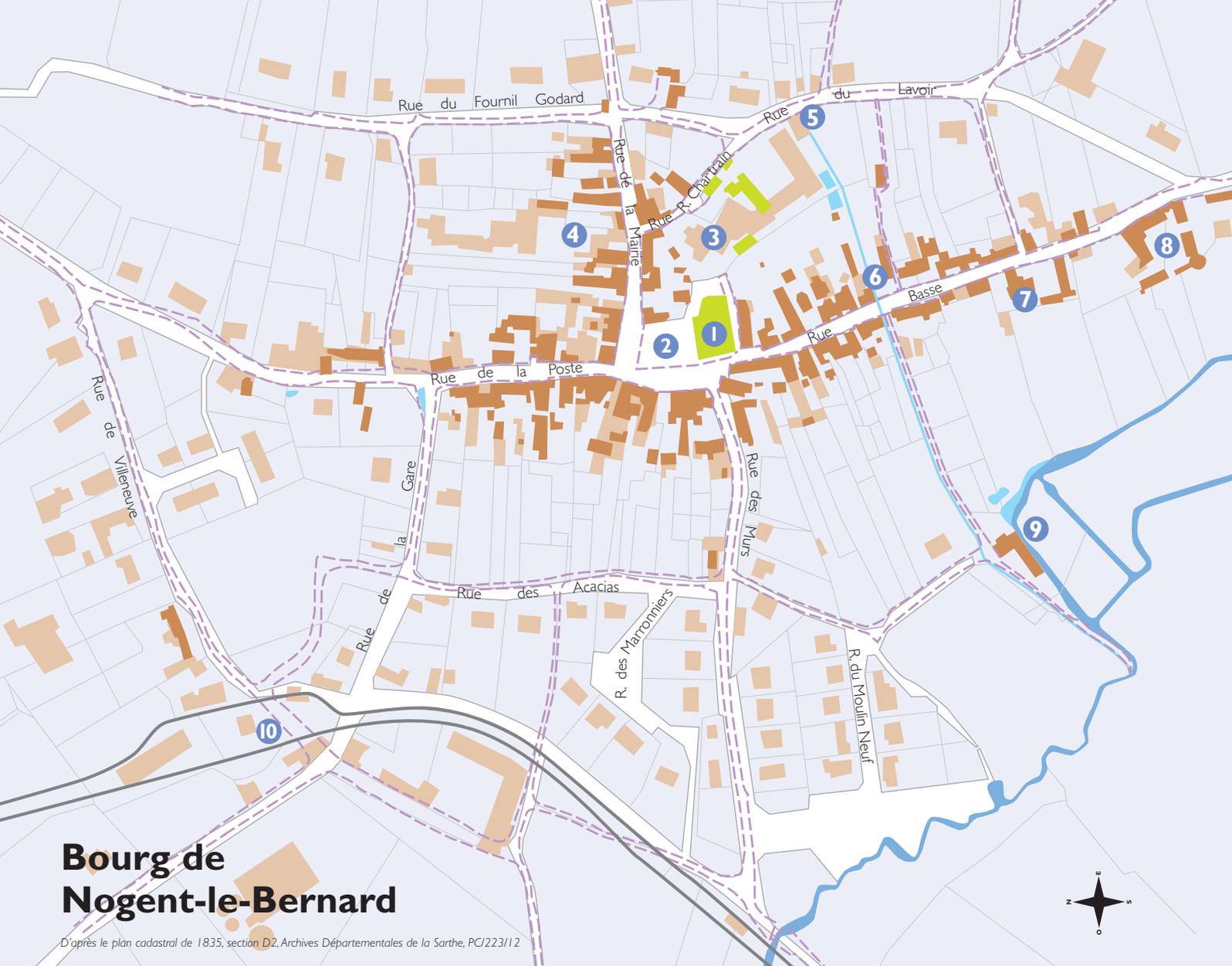
Un village-rue centré sur son église

Quelques mentions tardives du XVII^e siècle⁽⁸⁾ signalent une Grande Rue et une Grande Rue Bourgneuf à Nogent. Ces appellations proches correspondent sans doute à la même rue. D'ailleurs, ces

vocables qualifient souvent des rues d'agglomérations développées entre les XI^e et XIII^e siècles, à l'instar des villes de La Ferté-Bernard et Saint-Calais dans le Perche Sarthois.

Cette grande rue se développe devant le portail principal de l'église, au croisement des voies de Bouloire à Saint-Cosme par Saint-Georges, dont elle emprunte le tracé, et des chemins de Bonnétable, par la rue des Murs, vers Bellou-La Ferté-Bernard par la rue de La Mairie. Cette dernière s'est d'abord appelée au XIX^e siècle, rue des Josephtheries, puis elle a pris le nom, un court laps de temps, de rue de la Poste, au moment de l'implantation de ce service public, avant de prendre son nom actuel. La Grande Rue, nommée Rue haute au nord et Rue Basse au sud au XIX^e siècle, se forme progressivement

(8) Les mentions du XVII^e siècle proviennent de documents conservés aux Archives départementales de La Sarthe dans la série G, principalement G 862, reconnaissance de rente, le 2 août 1669 et de Esnault, Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans T.I, pp 107-131 le 21 avril 1637.



Bourg de Nogent-le-Bernard

D'après le plan cadastral de 1835, section D2, Archives Départementales de la Sarthe, PC/223/12

Evolution chronologique et plan de situation des principaux édifices

 Bâtiments communaux en 1835

 Zones bâties en 1835

 Zones bâties en 2010

 Chemins en 1835

 Voies de tramways

- 1** Eglise paroissiale St-Jouin
- 2** Cimetière supprimé en 1835
- 3** Ancien presbytère, actuelle maison de retraite
- 4** Mairie-école
- 5** La Fontaine Renard
- 6** Maison du XVIII^e siècle
- 7** Ancienne cantine scolaire, maison des XVI^e ou XVII^e siècles
- 8** Manoir de Haut-Eclair
- 9** Le Moulin-Neuf, moulin à blé puis usine électrique de 1913 à 1934 (?)
- 10** Station de tramway, en activité de 1898 à 1947



Maulaville, détail de la façade arrière, pan de bois et torchis.



La Repucellerie, détail de la grange.



Place de l'église.



Rue Roland Chartrain.

pour donner dans un premier temps un village-rue. La construction civile s'y développe à mesure de l'essor démographique ; il devait s'agir aux époques les plus anciennes de constructions essentiellement en pans de bois et torchis, technique favorisée par un sol argileux et du bois abondant. Cette technique mixte ancestrale de charpente remplie de terre mêlée à des végétaux a perduré jusqu'au début du XX^e siècle, même si elle fut de plus en plus concurrencée par la maçonnerie en pierre ; de ce fait elle est encore fréquente dans le village. Aussi, les deux bâtiments anciens à l'angle de la rue de la Mairie et de la rue Roland Chartrain en sont les témoins les plus visibles. S'ils passent pour être les plus anciens du bourg, rien n'est moins sûr ; ils sont certes probablement anciens puisqu'ils figurent sur le cadastre de 1835, mais il est très difficile de les dater avec précision. Ils ne sont d'ailleurs pas situés dans la partie la plus ancienne du bourg, mais il pouvait s'agir à l'origine de dépendances d'une ferme qui s'est trouvée englobée au fur et à mesure de l'urbanisation.

1831, le village surpeuplé

En outre, le bourg actuel conserve peu de vestiges, assurément médiévaux, en élévation en dehors de l'église et peut-être de l'îlot de bâtiments situé en face du portail, de part et d'autre de la rue de Bonnétable. La construction la plus significative à cet égard est l'ancien logis à étage donnant à l'arrière d'une cour et dont on aperçoit depuis la place le haut pignon pentu à rampant en pierre. Bien que cet édifice ne soit pas documenté, il pourrait s'agir d'un corps de logis noble de la fin du XV^e siècle, augmenté et transformé au fil du temps. Ce développement ancien de l'agglomération vaut à Nogent d'être qualifiée de "ville" à l'époque moderne. Toutefois, cette appellation ne doit pas pour autant nous laisser croire à une agglomération importante avant la Révolution. Isolée des grandes voies de communication, Nogent était seulement un gros bourg rural vivant replié sur lui-même grâce à des activités artisanales et commerciales complémentaires aux activités agricoles. À cette image, une halle est mentionnée dans le bourg de

Nogent en 1669 ; sa localisation n'est pas précisée. Ce bâtiment a déjà disparu en 1835, même si un marché hebdomadaire a subsisté le dimanche, puis le jeudi, jusqu'au milieu des années 1960. A cette époque, les villageois fréquentent déjà les marchés de Bonnétable, mais aussi ceux de La Ferté, Mamers et Bellême.

La population augmente régulièrement au XVIII^e siècle jusqu'à la décennie 1780. Nogent atteint seulement 1944 habitants en 1774⁹ ; la plupart résident à l'extérieur du bourg. L'accroissement de la population est à nouveau constant à partir de la fin du XVIII^e siècle pour atteindre son maximum en 1831 avec 3020 habitants. Le bourg atteint un seuil d'expansion à cette époque

comme le montre bien le cadastre de 1835 (voir p. 16-17). Les maisons donnant sur l'axe principal sont complétées à l'arrière des parcelles ; elles donnent lieu, peu à peu, à des ensembles à cours communes avec passages et puits mitoyens. La cour située à la jonction de la rue Basse et de la rue des Murs illustre bien ce phénomène même si la maison formant l'angle a été amputée en raison de l'élargissement de la rue à la fin des années 1930. Il est d'ailleurs frappant de constater que si aujourd'hui la plupart des constructions du bourg semblent récentes, en réalité la superposition des cadastres anciens et actuels montre que l'essentiel des parcelles, en dehors de l'urbanisation du XX^e siècle, étaient loties en 1835.

La création du tramway et l'urbanisation à l'ouest du village

Au nord et à l'ouest du bourg, l'extension de l'habitat est favorisée au tournant du XX^e siècle par la création de la station de tramway construite en 1897.

Rue Basse.



(9) Selon René Plessix qui établit le nombre d'habitants par feu à Nogent et dans les environs à 4,46 habitants par feu sous l'Ancien Régime.

Elle favorise la construction de maisons abritant pour la plupart des cafés.

Supprimées en 1947, les infrastructures du tramway et la station ont aujourd'hui disparu, sauf le hangar du grainetier, construction en brique typique du début du XX^e siècle avec son quai de chargement surélevé. Le tracé de la voie reste net le long de la route bordée de Marronniers plantée en 1900.

Actuellement, seul l'édicule de la bascule créée en 1962, en remplacement de celle de la place de l'église au tonnage insuffisant, est encore visible. La bascule servait autrefois à peser les marchandises, en particulier les pommes à cidre.

Dans le dernier quart du XX^e siècle, des lotissements se développent à l'ouest du bourg ; le plus important est celui du Moulin Neuf commencé à la fin des années 1970, suivis de ceux des Acacias et des Peupliers. Enfin, depuis le début des années 2000, l'urbanisation gagne la rue du Fournil Godard et la rue du Lavoir à l'est. Ce secteur est actuellement marqué par l'extension en cours d'achèvement de l'EHPAD Georges Delante accueillant

actuellement 64 résidents pour atteindre prochainement 77 personnes au sein d'un établissement spacieux. L'inauguration en juin 2010 fut l'occasion du changement de nom de la rue de l'Hospice en rue Roland Chartrain, ancien maire.

L'isolement de Nogent, au sein d'une zone de marche présentant des enjeux territoriaux pour les puissants seigneurs alentour à l'époque médiévale, en a fait à la fin de l'époque Moderne et au XIX^e siècle, une bourgade active constituée de nombreux commerçants et artisans ainsi que des services dignes du chef-lieu de canton qu'il fut de 1790 à 1801 avant son rattachement à celui de Bonnétable.

A la fin du XX^e siècle, malgré l'exode rural et le déclin de sa population, la commune a réussi la délicate alchimie du maintien d'une vie de village grâce à la préservation d'un certain niveau de services et d'activité qui permet aux natifs du pays de pouvoir continuer à y vivre et à la préservation des paysages et du bâti qui attire de nouveaux résidents.



Église St-Jouin, dessin de 1821, Arch. dép. Sarthe, 18 J 762.

Deux monuments emblématiques de Nogent

L'église

Si le lieu de *Noginto* mentionné vers 616 dans le testament de l'évêque du Mans Bertrand est généralement identifié comme étant Nogent-le-Bernard, l'église paroissiale saint Jouin ou Jovin, ermite poitevin du début du IV^e siècle, n'est mentionnée qu'au tournant des XI^e et XII^e siècles : elle est alors donnée par l'évêque Hildebert de Lavardin au chapitre de chanoines* de la cathédrale du Mans. Ce puissant et riche chapitre est probablement à l'origine de la reconstruction, dans le courant du XII^e siècle, d'une grande église (plus de 30 m de long) dont subsiste de larges parties. À l'est le chœur, composé d'une travée* droite terminée par une abside semi-circulaire à peine plus étroite, et à l'ouest le portail richement sculpté. Dans le chœur, une

seconde porte couverte en plein cintre ouvre au nord sur l'ancien cimetière. La construction d'un tel édifice a pu être le moyen pour le chapitre cathédral d'affirmer sa présence, aux confins de l'évêché du Mans et du comté du Maine, dans une région disputée entre les seigneuries de Bellême, de la Ferté-Bernard et de Bonnétable-Montfort. L'édifice actuel résulte de l'élargissement de cette église romane, par ajouts successifs formant deux bas-côtés. L'absence complète d'archives rend difficile la datation précise des différentes étapes de construction. Au sud, la tour-clocher est peut-être commencée dans le courant du XV^e siècle : en subsistent le rez-de-chaussée, la fenêtre et les deux contreforts angulaires. Au nord, le bas-côté est construit en deux étapes, peut-être dans le



Ancienne station du tramway, place de la Gare.

dernier quart du XV^e siècle : d'abord les deux travées est, avec la tour d'escalier, puis les deux travées ouest. Le voûtement se fait également en deux étapes. Les deux travées est sont couvertes ensemble de belles voûtes d'ogives à liernes et tiercerons*, ornées d'un décor sculpté rehaussé de peintures ayant pour thème la Passion du Christ et la glorification d'un commanditaire probablement aisé, employant un maître d'œuvre de qualité. À l'ouest, les charpentes des deux travées sont restées apparentes (les sablières* moulurées sont visibles dans le comble), le voûtement de simple voûtes d'ogives n'est sans doute réalisé que dans le courant du XVI^e siècle, probablement par la fabrique*, moins fortunée. Le chœur est à la fin du Moyen-Age probablement séparé de la nef par une clôture assez importante, dont la trace est encore visible dans le pilier du bas-côté. La tour d'escalier appuyée sur le mur nord ne donne accès qu'à une porte, aujourd'hui bouchée, placée en hauteur dans le chœur ; elle débouchait sans doute sur une tribune* au-dessus de cette clôture. Le passage

en biais, également bouché, entre le bas-côté et le chœur donnait vue sur le maître-autel.

Au sud, la tour-clocher est achevée dans les premières années du XVII^e siècle. Les descriptions du XIX^e siècle et le dessin de 1821 décrivent une tour carrée de 2 étages au moins, couverte d'un dôme portant une flèche et cantonnée de quatre clochetons. Construite en moellons de calcaire, elle s'appuie à l'intérieur de l'église sur deux énormes piliers dont l'un contient l'escalier en vis. Le rez-de-chaussée est occupé par une chapelle ouverte sur la nef par une arcade et couverte d'une belle voûte. La pierre portant la date de 1605 et le nom des frères Robert et Jehan Viet, maîtres-maçons connus notamment pour leurs travaux à Notre-Dame des Marais de la Ferté-Bernard, peut autant dater l'achèvement de cette tour que, ainsi que le suggère une description du XIX^e siècle, la réalisation de la belle voûte de la chapelle. A l'est de la tour vient s'appuyer une chapelle de deux travées, une grande et une petite, couvertes de voûtes d'ogives à liernes, tiercerons et clefs pendantes, construite dans



Eglise, portail occidental.

les premières années du XVII^e siècle. Son décor est partiellement en place : le retable, orné d'une représentation de la Vierge au Rosaire, attribué au peintre manceau François Sallé et daté du milieu du XVII^e siècle, permet de situer dans cette chapelle le siège de la Confrérie du Rosaire, très active à Nogent au cours du XVII^e siècle. Appuyée contre la tour à l'ouest, une seconde chapelle permet d'achever le bas-côté. Constituée elle-aussi d'une large travée et d'une petite, elle porte sur la voûte la date de 1621 et le nom de Jérôme Leplege, maçon connu pour des travaux dans des églises voisines. L'armoire entourée d'un collier de l'ordre de saint Michel ornant la clef pendante indique un commanditaire prestigieux qui, hélas, reste inconnu. L'église est fortifiée à la fin du XVI^e siècle, alors que les guerres de Religion provoquent dans la région le passage de troupes en armes, et maints heurts entre

protestants et catholiques. Des canonnières, certaines pivotantes, sont percées dans le bas-côté nord, un souterrain-refuge accessible depuis la chapelle est du bas-côté sud est créé ou remis en fonction. Le climat d'insécurité perdue dans le premier quart du XVII^e siècle.

Enfin, la sacristie est ajoutée en 1687 ; les fenêtres du chœur sont entièrement reprises au tout début du XVIII^e siècle. L'église n'est pas vendue à la Révolution, elle sert en 1801 encore aux réunions décadaires*.

A partir de 1818, le mauvais état des couvertures de l'édifice et les problèmes d'affaissement de la tour sont régulièrement signalés. L'église est classée au nombre des monuments départementaux de 2^e classe, "présentant un intérêt pour partie".

En 1843, la fabrique fait remplacer le lambris de la nef par une voûte en plâtre sur lattis avec nervures de bois, selon les plans de l'abbé Tournesac, et supprimer à cette occasion les tirants et poinçons de la charpente. La tour, qui menace ruine depuis plusieurs années, s'écroule partiellement le lundi 14 juin 1847, vers 17h30, coupant l'édifice en deux, détruisant trois voûtes du bas-côté sud, endommageant toutes les charpentes et certaines parties du bas-côté nord. Seuls le chœur et le bas de la nef restent intacts. Plusieurs projets de reconstruction de la tour

Eglise, vue intérieure avant le remplacement des voûtes d'ogives en plâtre.



Eglise, portail occidental, détail des chapiteaux.



sont examinés dès la fin de l'année 1847. Deux visions s'affrontent : celle de l'agent-voyer Laurent, soutenue par les autorités préfectorales, privilégie une tour en accord avec le style architectural des bas-côtés, et construite au nord de l'édifice. Le projet de l'architecte rouennais François Liger, soutenu par la municipalité, propose une ou deux tours sur la façade ouest de la nef et en accord avec le style roman du portail, seule partie de l'édifice jugé véritablement caractéristique et réellement précieux tant au point de vue artistique qu'historique. Ce projet est adopté par la municipalité dès octobre 1847. Les travaux sont adjugés en 1850 à Papillon père et fils, entrepreneurs à Alençon. Partiellement financés par la duchesse de Montmorency, propriétaire du château de Bonnétable, ils sont achevés en janvier 1852. Outre la construction de la nouvelle tour, d'importants travaux de restauration sont menés à l'extérieur (notamment la construction de certains des

Eglise, vue intérieure.



pignons couronnant les travées) et à l'intérieur (notamment la création des trois voûtes avec leur piliers dans le bas-côté sud). Dès la fin du chantier des contestations apparaissent entre la commune, la préfecture et les habitants sur le coût final des travaux demandé par les entrepreneurs, l'absence chronique de l'architecte durant le chantier, le choix même du style de la tour. L'église est rayée de la liste des édifices remarquables du département et ne sera classée Monument Historique qu'en 1911, à l'exception du clocher. En 1935 l'escalier d'accès à la façade ouest s'effondre à son tour. Entre 1981 et 1988, la voûte en plâtre de la nef est détruite et remplacée par une voûte lambrissée, les tirants et poinçons de la charpente sont recréés. Entre 1990 et 1994, les voûtes du bas-côté sont restaurées, leur décor peint remis à jour.

Le manoir de Haut-Eclair

Le manoir de Haut-Eclair est situé à la limite sud du bourg de Nogent, en contrebas de l'église paroissiale et du bourg ancien. L'accès ancien se fait par le sud : un portail couvert d'un arc en plein cintre en pierre de taille, encadré de deux bâtiments de communs (celui de gauche, à un étage couvert d'un toit à croupe, est conservé), donnait accès à la petite basse cour entièrement close par les communs. Cette basse-cour est défendue au



sud-ouest par une tour portant la date de 1611, avec au rez-de-chaussée une casemate* desservant plusieurs canonnières et un pigeonnier à l'étage. D'autres canonnières sont percées dans le mur ouest, près d'un portail secondaire donnant accès aux anciens jardins. Au nord, le logis domine la basse-cour. De plan en L, il possède un étage et un haut toit à croupes*. Deux tourelles en pierre de taille portées sur des colonnes engagées occupent les angles nord-est et sud-est du corps principal ; une troisième détruite vers 1898 occupait l'angle nord-ouest. L'accès au logis se fait par la tour carrée qui renferme un escalier en vis montant de fond ; plusieurs canonnières permettent d'en défendre l'accès depuis le logis. Les portes et fenêtres ont été très modifiées, les mieux

conservées semblent être celles de l'élévation sud (tour d'escalier et tourelles, fenêtre droite de l'étage). Deux fenêtres aujourd'hui bouchées dans le pignon ouest éclairaient le rez-de-chaussée de part et d'autre de la cheminée. De la distribution, très modifiée, subsiste un étonnant palier voûté en pierre de taille, donnant depuis l'escalier un accès autonome aux pièces du rez-de-chaussée et de l'étage. Un second bâtiment en rez-de-chaussée prolonge l'aile en retour le long de la rue basse ; s'y trouve une cheminée avec four à pain réemployant un corbeau du début du XVI^e siècle. Malgré quelques rares traces laissant supposer l'existence d'un bâtiment antérieur inconnu, l'ensemble est très probablement construit d'un seul jet à la limite des XVI^e et XVII^e siècles. En effet, les

Manoir de Haut-Eclair : vue aérienne (ci-dessus) ; vue du pigeonnier depuis l'ouest (ci-contre).



tourelles d'angle sur colonnes engagées et le palier de distribution se retrouvent dans plusieurs manoirs datés des années 1590 dans le Perche ornaï, au nord de la Ferté-Bernard, à peu de distance de Nogent (entre autres les manoirs de la Fresnaye à Saint-Germain-de-la-Coudre et de l'Angenardière à Saint-Cyr-la-Rosière). En outre, la corniche à modillons* du logis est très semblable à

Rohard demeurent en leur maison seigneuriale de Hauteclair à Nogent-le-Bernard. En 1697 encore, René Eveillard est sieur de Haut-Eclair. Le manoir passe dans le courant du XVIII^e siècle à la famille de Boysguyon, puis par mariage en 1762, à la famille de Sallet qui l'occupe durant tout le XIX^e siècle et marque l'histoire locale en faisant du manoir un petit centre royaliste à la fin du XVIII^e et



celle de la partie ouest du bas-côté sud de l'église paroissiale, datable des premières années du XVII^e siècle. Les dépendances sont construites dans la foulée, comme le prouve la date portée sur la tour. Les commanditaires sont probablement des membres de la famille Eveillard, peut-être ce Michel Eveillard, sieur de Hauteclair, mentionné en 1600 dans les registres paroissiaux. Cette famille encore mal connue, qui semble avoir des liens avec la bourgeoisie fertoise, compte plusieurs membres au XVII^e siècle, certains qualifiés de nobles et portant le titre de sieur de Launay et du Gage, à Nogent. En 1686, Catherine Eveillard et son mari Louis-René de

début du XIX^e siècle. Le logis est acheté en 1894 aux derniers héritiers de Sallet par Georges Delante, maire de Nogent-le-Bernard qui le vend à la commune en 1897 pour y installer l'école communale de filles. La basse-cour est vendue à part à A. Guenoux qui détruit le portail et le bâtiment à droite de l'entrée et construit la petite maison toujours visible contre le bâtiment de communs. Un mur toujours existant sépare les deux ensembles. Cette vente est l'occasion de connaître le dernier état du logis avant sa transformation : le logis, flanqué de trois tourelles et couvert de tuiles, sauf les tourelles couvertes d'ardoises, comprend au rez-

de-chaussée la salle à manger à cheminée avec deux cabinets, puis le salon à cheminée donnant sur le jardin et sur la route, un grand vestibule et la cuisine dans l'aile en retour. L'étage est divisé en trois chambres à feu, deux chambres froides et un petit appartement. Le bâtiment des communs comprend un vestibule d'accès à la cuisine, un fournil et une buanderie. Un apprentis contre le pignon ouest du logis abrite remise et porcherie. Deux jardins, l'un devant le logis, avec serre, et l'autre descendant jusqu'à la rivière, complètent l'ensemble.

Les travaux, d'abord confiés à Legendre, agent-voyer cantonal, sont repris par Raoulx, architecte départemental, et exécutés par Yvard, entrepreneur au Mans. Ils s'achèvent en 1899. Plusieurs projets sont envisagés, deux classes, et une cuisine (avec réfectoire ?) sont finalement installées au rez-de-chaussée, des chambres à l'étage pour les enseignantes. Les niveaux de plancher et la distribution sont modifiés (destruction de murs de refend), les cheminées remplacées par de petites cheminées de marbre.

Seule la cheminée de la cuisine est conservée, cheminée engagée à hotte droite et piédroits* galbés, ornée d'une première corniche sur le manteau* et d'une seconde sur la hotte, à modillons, très semblable à celle couronnant les murs du logis, est conservée. Elle n'existe plus depuis 2008. La charpente est remaniée, la couverture refaite en ardoises, l'élévation nord, peut-être déjà transformée au XVIII^e ou XIX^e siècle, devient l'accès principal du logis. Un nouveau bâtiment à usage de classe y est accoté, le jardin étant converti en cour.

L'école de filles de Haut-Eclair, devenue école maternelle vers 1960, est fermée en 2004 suite au regroupement du groupe scolaire de Nogent sur le site de l'école des garçons. Le logis est transformé par la Communauté de Communes Maine 301 en 2008, en salle de séminaire et de réception avec gîte ; les travaux d'appropriation font disparaître les aménagements anciens et scolaires, en détruisant notamment la classe contre l'élévation nord.



Manoir de Haut-Eclair.
Page de gauche :
au temps de l'école des
filles (à gauche);
ancienne cheminée de
la cuisine (à droite).
Ci-contre :
vue d'ensemble
depuis le sud-est.



Ancien presbytère devenu hospice en 1926.

Quelques bâtiments et équipements des XIX^e et XX^e siècles

D'un presbytère à l'autre

Au XVIII^e et XIX^e siècles, au-delà du cimetière étendu au nord et au chevet de l'église, l'est du bourg était occupé par le presbytère dont la construction est signalée par le curé dans les registres paroissiaux en 1762. Construit sur un terrain instable, en raison de la présence de galeries souterraines, probablement d'anciennes carrières, le bâtiment pose de nombreux problèmes d'entretien au XIX^e siècle. Il est finalement reconstruit sur le même site, un peu plus haut vers le nord sur les plans de l'architecte Piau en 1876. Après la séparation de l'église et de l'Etat, la commune reprend la pleine possession du presbytère en 1907. Il est loué à un particulier avant d'être transformé en maison de retraite en 1926, suite au legs de Georges Delante, en 1912. En effet, célibataire sans enfant, ce maire se fait

bienfaiteur de Nogent en léguant ses biens à la commune à sa mort pour la fondation d'un hospice pour accueillir les vieillards et y soigner les malades des communes de Saint-Aubin-des-Coudrais, la Chapelle-du-Bois, Dehault, Saint-Cosme, Contres et Saint-Georges-du-Rosay. Malgré les travaux successifs, l'adjonction de nouveaux bâtiments en 1975, 1987 et 2009, le presbytère en briques et pierres, typique de la fin du XIX^e siècle est toujours visible sur le site. Parmi les constructions anciennes, Nogent conserve encore une imposante maison du XVIII^e siècle, située 20 rue Basse. Ce site est en 1835 la propriété du notaire Alexandre Marie Boullard ; il est possible que le site soit occupé par une étude notariale antérieurement puisque cette fonction est attestée à Nogent dès 1581 ; toutefois

son emplacement a pu changer au fil du temps. D'ailleurs le dernier notaire à Nogent, M^e Boivin officiait au 6 rue de la Poste jusqu'au rachat de l'étude de Nogent par M^e Anglade de Saint-Cosme au début des années 1970 ; une permanence se tenait encore en 2009 au 5 rue de La Poste.

Après le transfert de l'étude, l'actuelle propriété Farcy devient presbytère en 1907 suite à la donation des descendants Yzeux à l'évêché, jusqu'au départ du dernier curé, l'abbé Plessard en 1963.

Cette demeure XVIII^e siècle, construite en retrait par rapport à la rue, comprend un corps de logis parallèle à la rue, complété d'une aile en retour longeant la ruelle latérale. Cet ensemble à deux étages semble appartenir à deux phases de construction distinctes sans qu'on puisse en préciser la chronologie. Quoi qu'il en soit, le bâtiment principal à deux niveaux sur cave porte la date de 1784 sur la charpente. Le jardin à deux niveaux s'étend jusqu'à la limite de celui du précédent presbytère. Il dispose d'un édicule et d'un bassin autrefois alimenté par la Fontaine Renard. La propriété est agrandie sur une parcelle voisine au XIX^e siècle, où est construite, dans le style éclectique, l'étude perpendiculaire à la rue, par Me Edouard Yzeux, en 1859. A cette occasion, l'aile en retour du logis est augmentée d'écuries. Une autre construction, qualifiée

par la propriétaire actuelle de pigeonnier, est ajoutée à cette époque dans le jardin au bord de la ruelle, dans la même veine architecturale. Vers 1965, le lieu est racheté par la commune dans le but d'y établir une partie de la maison de retraite ; finalement ce projet ne voit pas le jour et la commune revend la propriété à M. et Mme Farcy qui le restaurent à partir des années 1975. Les travaux concernent notamment les menuiseries. De cette restauration, le garde-corps de la fenêtre centrale du premier étage garde les initiales des commanditaires, FB pour Farcy et Boiron, nom de jeune fille de la propriétaire.



Maison XVIII^e siècle, 20 rue basse, façade arrière du logis et aile en retour.

Les écoles

Une école publique de garçons existe dès les années 1830 dans une maison louée à Gauvain. Au cours des années 1830 et 1840, il est projeté d'en établir une nouvelle dans les dépendances du presbytère, lieu d'une ancienne école chrétienne, mais ce projet est finalement ajourné. Puis, en 1849, la commune loue alors



Ecole des garçons, vue aérienne.



Rue Basse, ancienne école privée de filles.



Portrait de Georges Delante, maire de 1881 à 1912.



Rue de la Mairie, ancien café du midi, actuellement M.F.R.

la maison des 4 vents aux époux Beauté, rue des Josephtheries, (maison située à gauche de la mairie actuelle), appropriée par la commune ; malgré des travaux réguliers, elle menace ruine à la fin des années 1870.

La commune envisage alors la construction d'un groupe scolaire pour les filles et les garçons en 1879 sur le terrain voisin. Mais, le projet, trop ambitieux, est revu. Il se limite dans les faits à la construction de l'école des garçons associée à la mairie, à l'emplacement actuel ; l'ensemble est terminé en 1889.

Ainsi, malgré les injonctions de l'administration, le projet d'école des filles est ajourné en 1888 par le maire, Georges Delante, au prétexte que l'endroit prévu est inadapté, que la commune connaît des difficultés liées à la crise agricole, que la population diminue (elle compte alors 1751 habitants), et que l'école privée tenue par les sœurs remplit toujours cette mission.

En effet, à cette époque, les Sœurs de la Charité d'Evron

accueillent les filles dans la maison qui devient la cantine scolaire après leur départ au milieu du XX^e siècle jusqu'en février 2005. Cette école privée existe au moins depuis 1847, date du legs par les Demoiselles Sallet d'une maison pour fonder un établissement de deux sœurs, à charge pour elles d'éduquer les enfants pauvres et de visiter les malades.

Finalement, Georges Delante achète aux descendants de la famille Sallet le manoir de Haut-Eclair en 1894 avant de le revendre à la commune en 1897 pour y installer l'école publique de filles. Le projet dressé par l'architecte Raoulx du Mans comprend une classe enfantine pour tous les enfants de 4 à 7 ans et une classe de filles. Ce projet nécessite en plus de l'appropriation du manoir pour les locaux scolaires, la cantine et le logement des institutrices, la construction d'un préau et d'une classe neuve à l'angle du manoir. Les travaux sont terminés en 1899.

L'école de Nogent, devenue mixte en 1964, accueille de moins en moins d'enfants à

la fin des années 1970 d'où la création d'un Sivos entre Nogent et Saint-Georges, en 1979. Aujourd'hui, quatre des six classes sont situées à Nogent ; elles sont désormais regroupées sur le site à l'arrière de la mairie où une extension au début des années 2000 permet d'accueillir les enfants de la maternelle au CE2. En outre, une Maison Familiale Rurale est implantée à Nogent-le-Bernard depuis 1969, à l'emplacement de l'Hôtel du Midi. Outre des classes de 4^e et de 3^e, elle forme des jeunes au BEPA, services aux personnes.

Les lavoirs

Enfin comme toutes les communes dans le courant du XIX^e siècle, Nogent se dote d'un lavoir public. Associé à la Fontaine Renard, près du presbytère,

dès 1821, le lavoir fait l'objet de travaux de réparation et d'agrandissement en 1890, d'où un bassin moderne en béton associé à une construction traditionnelle sur poteaux de bois. Intégré au terrain de la maison de retraite, ce lavoir échappe presque aux regards au profit de celui, plus champêtre et plus typique, situé à proximité du lotissement du Moulin Neuf. Ce dernier, privé, dépendait du 13 rue des Murs ; il était loué à certains habitants du village, et n'est devenu communal qu'au début des années 1970, après la création de la station d'épuration en 1967. En 1962, la commune entend les premiers travaux d'adduction d'eau dans le bourg.



Ecole des garçons, actuellement mairie.

Ce livret a été réalisé par le Pays d'art et d'Histoire du Perche Sarthois dans le cadre du "Monument du Mois", projet de valorisation du patrimoine mené en partenariat avec la commune de Nogent-le-Bernard et la Communauté de Communes Maine 301, du 17 septembre au 17 octobre 2010. Directeur de la publication : Philippe Galland.

Textes

Coordination et rédaction : Sylvie Lemerrier, animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. Excepté *Nogent-le-Bernard sous la Révolution* (p. 13-14) par Serge Morin, collaborateur de "La vie mancelle et Sarthoise", et *Deux monuments emblématiques de Nogent : l'église et le manoir de Haut-Eclair* (p. 21 à 27) par Julien Hardy, chargé de mission inventaire du patrimoine au Pays du Perche Sarthois. Superposition cadastrale (p 16-17) : Julien Hardy.

Nous tenons à remercier pour l'aide qu'ils nous ont apportée à la rédaction et à l'illustration de ce livret : Bruno d'Anselme, Alain Bidault, Raymond Cadiou, Joël Grigne, Léon Hubert, Patrick Roclain.

Ainsi que toutes les personnes qui nous ont permis d'accéder à leur propriété, les associations et les nombreux bénévoles qui ont rendu possible cette opération "Monument du Mois".

Crédits photographiques

© Pays du Perche Sarthois, sauf p. 26 (cheminée) © Patrick Roclain; p. 31 (portrait de G. Delante) © Mairie de Nogent-le-Bernard; et dernière de couverture © Pascal Cadiou. Cartes postales anciennes : collections privées. Dessin église de Nogent-le-Bernard (p. 21 et couverture) © Archives départementales de la Sarthe, 18 J 762. Dessin p. 14 © B.N.F.

Documentation

Archives communales de Nogent-le-Bernard. Archives départementales de la Sarthe :
★ 128 AC 2, commune de Nogent-le-Bernard.
★ E suppl GG 1 à 20, commune de Nogent-le-Bernard.
★ 7 F 74, fonds d'Elbenne, extrait archives de fabrique de Saint-Georges-du-Rosay.
★ G 862, paroisse de Nogent-le-Bernard (1466-1783).
★ G add.68, Nogent-le-Bernard, cure et fabrique.
★ 18 J 762, Fonds Paul Cordonnier.

★ 2 MI 92, Charles Girault, vente des biens nationaux, district de la Ferté-Bernard.
★ 1Mi 1014 R1. Registre paroissiaux de Nogent-le-Bernard 1583-1624.
★ PC 223/ 002 à 018, Cadastre de Nogent le Bernard, plans 1835.
★ 3P 223/ 38 à 45, Cadastre de Nogent le Bernard, état de sections et matrices.
★ 2 O 221/ 5 à 8. Dossiers d'administration communale de Nogent-le-Bernard, bâtiments communaux, cimetières, électricité.
★ 4 O 286/ dossier dons et legs, Nogent-le-Bernard, de Sallet de Hauteclair, Sœurs de la congrégation d'Evron (1847-1905).
★ 4 T 42. Commission départementales des Monuments Historiques. Dossier Nogent-le-Bernard.

Bibliographie

★ Avoie F., *Sarthe, août 1944, histoire d'une libération*, Le Mans, 2009.
★ Collectif, sous la dir. de Néant H. et Cadiou R., *Métiers oubliés ou disparus, enquête dans le Perche Sarthois*, 2e série, Lycée Robert Garnier, La Ferté-Bernard, 1977.
★ Esnault G.R., *Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans, Le Mans, 1895-1898*. T.1, pp 107-131. et T.V pp. 284-307.
★ Gautier N., Faucon R., *Les manoirs du Perche*, Paris, Acanthe, 2006.
★ Melbonne J., *Peuplement à l'époque mérovingienne dans le Haut-Maine (V^e-VIII^e siècles)*, mémoire de D.E.A. sous la direction d'Annie Renoux, Le Mans, 1996.
★ Morin S., *Nogent-le-Bernard, un canton dans la tourmente révolutionnaire*, Fresnay-sur-Sarthe, 2002.
★ Pesche J.R., *Dictionnaire topographique historique et statistique de la Sarthe*, Le Mans, 1842.
★ Plessix R., *Paroisses et communes de France, dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Sarthe*, Paris, 1983. p.23, p.319
★ Service Régional de l'Archéologie des Pays de Loire, *Carte archéologique de la Gaule, La Sarthe*, Paris, 2001.
★ Service Régional de l'Inventaire, *Inventaire topographique, canton de La Ferté-Bernard*, 1983.
★ Vallée E., Latouche R., *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe*, Paris, 1950-1952.

Site Internet

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/commune/2007>

Dépôt légal septembre 2010.

Lexique

Arpent : ancienne unité de mesure de surface. Dans le Maine, sa valeur varie de 51 à 65 ares.

Bordage : petite exploitation agricole dont la taille varie selon les régions ; elle n'excède pas 15 hectares, stade à partir duquel l'exploitation, plus grande, dispose d'une charrue voire d'un attelage.

Casemate : chambre de tir voûtée à l'épreuve de l'artillerie.

Censive : partie de la seigneurie concédée contre une redevance symbolique : le cens. Le seigneur ne garde sur ces terres qu'une propriété éminente c'est-à-dire des droits de justice et d'administration.

Chapitre cathédral :

assemblée des chanoines formant le conseil de l'évêque et attachée à l'église-cathédrale.

Closerie : petite exploitation agricole enclose. La distinction avec le bordage semble tenir à sa taille inférieure mais surtout à son caractère clos.

Croupe : dans un toit à 4 versants, désigne le versant du petit côté.

Décadaires : renvoie aux décades du calendrier républicain dans lequel la semaine était remplacée en période de 10 jours.

Embocagé : vient de bocage, type de paysage où les parcelles sont encloses de haies plantées généralement sur un talus formé par la terre délagée du fossé.

Fabrique : assemblée de paroissiens chargée de l'entretien de l'église paroissiale.

Finage : ensemble des terres délimitées, appropriées et exploitées par une communauté rurale assimilée ici à la paroisse puis à la commune.

Liernes et tiercerons : nervures supplémentaires ornant une voûte à croisée d'ogives.

Manteau de cheminée : partie de la cheminée faisant saillie du mur autour du foyer.

Modillon : petit support de forme diverse, placé comme ornement sous une corniche.

Maisonnie : terme local désignant les habitants d'une maison, synonyme de maisonnée.

Piédroits : montants verticaux portant le recouvrement d'une baie, d'une cheminée.

Sablère : longue poutre horizontale, généralement posée sur le mur, sur laquelle s'appuient les autres pièces d'une charpente.

Style éclectique : tendance architecturale qui consiste à mélanger des éléments faisant référence à différents styles ou époques, courant très en vogue entre 1850 et 1920.

Tenure : notion de détenir, c'est-à-dire de possession et de dépendance ; signifie portion de seigneurie que le seigneur a délégué à un tenancier qui l'occupe et la cultive.

Toponymie : étude des noms de lieux

Travée : partie du plan d'un bâtiment comprise entre deux points d'appuis principaux (contreforts, mur) ou deux arcades qui se font vis-à-vis.

Villa : dans l'Antiquité et au Haut Moyen Age, vaste domaine rural comprenant les bâtiments d'habitation, d'exploitation et les terres.

Tribune : partie surélevée de la clôture du chœur, d'où le prêtre lit les Évangiles et instruit les fidèles.



Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

24 Avenue de Verdun, BP 90100

72 404 La Ferté-Bernard cedex

02 43 60 72 77

perche-sarthois@orange.fr

www.perche-sarthois.fr